

Régularité & irrégularité dans le système verbal des thèmes verbaux du shingazidja (avec des références au swahili)

Michel Lafon

▶ To cite this version:

Michel Lafon. Régularité & irrégularité dans le système verbal des thèmes verbaux du shingazidja (avec des références au swahili). Afrique & Langage, 1984, 22, pp.5-34. halshs-00448774

HAL Id: halshs-00448774 https://shs.hal.science/halshs-00448774v1

Submitted on 29 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A pander. enhalt

AFRIQUE et LANGAGE

I.S.S.N. 0337-26-34

N° 22 - 2e semestre 1984

SOMMAIRE

Articles :

- Régularité et irrégularité dans le système verbal du shingazidja (grand-comorien) - La voyelle finale des thèmes

© Afrique et Langage, 1984

16

COMITE DE REDACTION

Emilio BONVINI (chargé de recherche, C N R S !. Denis CREISSELS (maître-assistant, Université de Granable), Gérard DUMESTRE (professeur, I N L C 0), Maurice HOUIS (directeur d'études, E P N E . IV), Roger LABATUT (professeur, I N L C 0), Adama SAMASSEKOU (étudiant, 3° cycle)

CORRESPONDANTS

Hermen BATIBO (Université de Dar es-Selaem). Rémy BOLE-RICHARD (Institut de Inguistique appliquée - Abidjan). Jean CAUVIN (Feculté de théologie d'Abidjan). Alem DELPLANQUE (Université de Ouagadougeu) Jacques FEDRY (Collège Charles-Luenge). René GSELL (Université Serbenne Neuvelle Paris). Noil J. GUEUNIER (Université de Tuléer). Merc Laurent HAZOUME (Commission nationale des langues. Catenael, N'queesan KOUADIO (Institut de linguistique appliquée Abidjan), Gabriel MANESSY (Université de Nice), Philippe NTAHOMBAYE (Bayen de l'Université de Bujumbure). Claude PAIRAULT (Université de Tours). Thierry de SAMIE (École Normale supérieure, Abidjan)

CORRESPONDANCE - AFRIQUE ET LANGAGE

REDACTION: AFRIQUE ET LANGAGE

28, rue d'Asses - 75006 Paris

TM.: 222.23 78

ADMINISTRATION :

(Abeanements, vente...) Editions L'HARMATTAN

7, rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris

TM.: 354.79.10

C.C.P. Peris 23-625-44 N

CONDITIONS D'ABONNEMENT

			60	FF :
- Abonne	ment individuel		 85	FF
- Abonne	ment (bibliothèque, institut	, collectivite)	 30	FF
La Nº	doord		 -	

Publid evec le cenceurs du Centre National de la Recharche Scientifique

REGULARITE ET IRREGULARITE

DANS LE SYSTEME VERBAL DU SHINGAZIDJA (GRAND-COMORIEN)

LA VOYELLE FINALE DES THEMES VERBAUX
(avec des références au swahili)

par Michel LAFON

ITA - CNRS

Le shingazidja ou grand-comorien (en abrégé NG) est la langue bantu parlée à la Grande-Comore, île principale de l'archipel des Comores, situé dans le canal de Mozambique, à mi-distance entre la côte africaine et Madagascar.

Quoique la classification précise des différents parlers bantu de l'archipel - ensemble de parlers auxquels nous nous référons sous le terme de 'comorien' - reste à faire, il apparaît désormais acquis

Je remercie les nombreux Comoriens qui, tant aux Comores qu'en France, m'ont permis d'entreprendre l'étude de leur langue, dont ce travail n'est qu'un aspect; je remercie également Mme S. Platiel, qui a bien voulu relire une première version de cet article, ainsi que J.L. Sibertin-Blanc pair ses remarques, et A. Launet et O. Ben Cheikh, de l'ERA 585 du CNRS, qui ont eu l'amabilité de contrôler les racines arabes citées. Il va de soi que les erreurs ou inexactitudes que l'on pourrait trouver dans ce texte me sont entièrement imputables.

Afr. Lang., n° 22, 1984, pp. 5-33.

qu'il ne s'agit pas de dialectes du swahili, et que la parenté entre ce dernier et le comorien doive plutôt être cherchée au niveau d'une langue ancêtre commune (proto-swahili, proto-bantu oriental,...).

Cependant, le comorien a souvent été considéré comme une variété de swahili car les deux langues se sont forgées dans un contexte socio-culturel comparable, marqué notamment par la diffusion et le prestige de l'Islam, et partant de la langue arabe, et ont partagé les mêmes influences extérieures, contacts avec l'arabe et d'autres langues orientales en particulier.

En outre, les cités swahili côtières ont souvent servi de relai entre la péninsule arabique et l'archipel, assurant ainsi une certaine homogénéité culturelle. On a pu parler à ce propos de "culture swahili", de "civilisation chirazienne", rayonnant autour de Zanzibar (1). Le swahili a d'ailleurs influencé le comorien, du fait des relations et des échanges de tous ordres entre les Comores et les établissements swahili du littoral africain - où nous incluons Zanzibar - ainsi que du Nord de Madagascar (2). Cette influence a culminé au XIX siècle, au cours de la période dite "omanienne" (3), celle de la prédominance de Zanzibar sur la région, avec l'utilisation du swahili ("un dialecte swahili, très proche de celui de Zanzibar" (4)) comme langue officielle dans l'archipel.

Les Comores apparaissent alors comme la seule partie non-swahiliphone de cette région.

La proximité entre swahili et comorien n'est donc pas dûe seulement à leur apparentement génétique mais aussi à l'identité des facteurs sociolinguistiques auxquels ils ont été confrontés.

Pour toutes ces raisons, ils présentent un certain nombre de correspondances sur les plans phonologique, morphologique et lexical, tant en ce qui concerne les mots de fonds banta que les emprunts. C'est d'ailleurs ce qui nous permet de nous appuyer, le cas échéant, sur des travaux consacrés au swahili pour l'étude du shingazidja—avec bien entendu la prudence qui s'impose—, et rend une présentation comparée souvent intéressante, sinon utile, pour l'explications de certains phénomènes (5 & 6).

Il nous a semblé qu'il en était ainsi pour certaines particularités du système verbal du grand-comorien, en l'occurence, la détermination du timbre de la voyelle finale des verbaux. Nous présentons d'abord les modèles 'normaux', majoritaires, puis certains verbes d'origine arabe montrant des 'anomalies', dont nous examinerons l'intégration phonétique/phonologique en NG en la comparant avec leur forme en swahili.

I - Système général

En guand-comorien comme en swahili, les formes verbales comportent, au minimum, un radical (de type canonique -CVC-) suivi d'une voyelle : ce sont là des caractéristiques très fréquentes parmi les langues bantu.

Cette voyelle est classiquement appelée "suffixe grammatical (sfv)", et forme, avec le radical, une "base verbale (Vb)" (ALEXANDRE 1981: 354). Il se trouve qu'en NG et en swahili la nature et le timbre de cette voyelle sont en relation avec l'origine étymologique des léxèmes: verbes d'origine arabe (sans extension) et verbes de fonds bantu constituent ainsi deux systèmes, d'importance inégale, par le nombre et la fréquence des termes concernés (7):

- un système majoritaire pour les verbes de fonds bantu qui s'impose aux verbes d'origine arabe munis d'extension dans lequel la voyelle apporte une information d'ordre grammatical, et correspond à ce qu'il est convenu d'appeler "suffixe grammatical"; le timbre de cette voyelle varie (timbres possibles : -a, -e, harmonie vocalique avec la voyelle radicale, -i).
- un système minoritaire pour les verbes d'origine arabe 'au degré zéro de l'extension' ce qui représente env. 25 ou 30% des verbes selon le niveau de langue, la situation, ... dans lequel la voyelle est lexicale et apparaît conditionnée phonologiquement par la consomne finale du radical (timbres possibles : $\underline{-i}$, $\underline{-u}$).

On ne constate pas, à notre connaissance, en swahili côtier du moins, que le système le moins fréquent - celui des verbes d'origine arabe - tende à disparaître; cela tient sans doute à son importance dans le lexique swahili, à son ancienneté et au fait que le conditionnement respecte les tendances de la langue (combinatoire consognes-voyelles).

1 - A - Verbes de fonds bantu

Leur voyelle finale, ou suffixe grammatical appartient à un paradigme de trois éléments à valeur grammaticale (morphèmes), dont deux sont communs au grand-comorien et au swahili (8) :

-a: NG & swa. = "base la plus productive grammaticalement" (9); c'est celle de "l'infinitif classe 15", de l'impératif 2è pers. sing. quand il n'est précédé d'aucun élément, de nombreux aspects, etc. C'est aussi celle de la forme de citation.

NG & swa. : -<u>lim-a</u> 'cultiver'
-<u>on-a</u> 'voir'
-end-a 'aller'

e: NG & swa. = marque du "subjonctif", pouvant exprimer l'injonctif, etc.

NG & swa. : (ili) wa-on -e '(pour que) ils voient'

NG : <u>ni-pv-e</u> ...(10) swa. : ni-p-e ...

harmonie vocalique: en grand-comorien seulement = la plupart des verbes de type 'monosyllabique' (11) -CVC-,-CV, -VC- ont, à l'accompli et au négatif de l'habituel, une voyelle finale qui reproduit le timbre de leur voyelle radicale; cela donne donc cinq timbres possibles pour ces formes, autant que de timbres vocaliques distincts

NG : ha-lim-i 'il a cultivé'

(ye) ka-end-e

/(ye) kende / 'il ne va pas (jamais)..'

tsi-amb-a

/ tsamba/

ha-on-o

ri-und-u 'nous avons construit'

Pour mémoire : $-\underline{i}$: swahili seulement = négatif présent swa. : $\underline{ha-tak-i}$ 'il ne veut \underline{pas} .

1 - B - Verbes d'origine arabe avec extension

Comme nous l'avons déjà dit, ces verbes se comportent comme des verbes de fonds bantu, la présence d'une extension contribuant à 'naturaliser' la forme.

Sans chercher l'exhaustivité, on peut distinguer deux types de constructions (12) :

a. Le verbe étendu est construit à partir d'un verbe simple attesté :

NG & swa. : -fasir-i 'expliquer'

(ar.FSR) > -fasir-i-a 'expliquer à '"applicatif"

NG & swa. : -faham-u 'faire attention' (NG)

'comprendre'(NG,swa.)

(ar. FHM) > -faham-ish-a 'faire'comprendre'.

'expliquer' "causatif"

Ainsi, en énoncé :

NG & swa. :

NG & swa. : wa-faham-ish-e' 'explique-leur'

b. Le verbe étendu n'a pas de correspondant simple :

+ il peut exister un autre léxème (nominal, invariable)

à partir duquel le verbe apparait construit :

hitlafi 'conflit' (ar. HLF)

> _-hitlaf-i-an-a "réciproque"

'être en conflit avec'

/ nous n'avons pas relevé - hitlaf-u en NG, mais ce terme figure en swahili (dictionnaire)/

+ il n'existe à notre connaissance, aucun autre léxème correspondant :

NG & swa. : -kurub-i-a "applicatif"

(ar. ORB) (13) 'accueillir'

2 - Verbes d'origine arabe sans extension

Le timbre de leur voyelle finale est conditionné phonologiquement; il est invariable pour un verbe donné. Il s'agit donc d'un élément d'ordre lexical, plutôt que grammatical, que l'on ne peut considérer sur le même plan que les suffixes grammaticaux dont nous venons de parler.

Nous considérons successivement ce signe sous ses deux faces, la face "signifiante" (aspect formel : détermination du timbre de la voyelle), et la face "signifiée" (valeur grammaticale de cette voyelle, fonctionnement du système); il ne faut pes en effet oublier que le signe linguistague a deux faces.

a. Conditionnement

POLOME indique les règles de conditionnement pour le swahili, en ne distinguant pas noms et verbes (14); en ne prenant en compte que les verbes, nous arrivons pour le NG, aux principes suivants, qui nous paraissent s'appliquer aussi au swahili (voir cependant remarque ci-dessous) et qui sont plus précis.

Le conditionnement est fonction de la finale du radical, qui est le plus souvent consonantique (sinon toujours, cf. infra). Rappelons que, d'une façon générale, ne figure dans les mots d'origine arabe, en NG comme en swahili, qu'un système vocalique restreint à trois voyelles (/i, a, u/) correspondant au système vocalique de la langue source (15); les quelques cas où la voyelle interne est /e/ ne font en effet pas exception, comme on le verra.

+ après /r/ et /s/, et voyelle précédente /i/ ou /u/ : harmonie vocalique sur le timbre de la voyelle radicale immédiatement antécédente (càd /i/ ou /u/) :

NG & swa. (cf. note 12) :

12) :	'se produire'	(ar. GRY) (16)
-djir-i	'expliquer'	(ar. FSR)	
- <u>fasir-i</u>	'visiter'	(ar. ZYR)	
- <u>zur-u</u> -his-i	'se rendre compte'	(ar. HSS)	
-hadis-i	'raconter'	(ar. HDP)	
-bus-u	'embrasser'	(ar. BWS)	
-ruhus-u	'permettre'	(ar. RHS)	
-I mina a	+	()	

- voyelle précédente /e/ : pas d'exemple dans le corpus (†..es-/...er-) - voyelle précédente /a/ : ils seront traités dans la partie suivante, consacrée aux verbes présentant des anomalies (II).

+ après labiales (/b,f,m/) et quelle que soit la voyelle radicale précédente : voyelle -u :

NG & swa. :

-djib-u 0.	'répondre'	(ar.	(MB)
-swarif-u/-sorifo	'partager'	(ar.	SRF)
-dhulum-u	'opprimer'	(ar.	BLM)
-faham-II	'faire attention'	(ar.	FHM)

- un cas particulier où la finale du radical est une voyelle (ou \emptyset), sur lequel nous reviendrons :

(ar. SHW) 'oublier' -saha-u (17)

+ après tous les autres phonèmes, quelle que soit la voyelle précédente : voyelle -i : NG & swa. :

-amin-i	'croire'	(ar.	'MN)
-farik-i	'mourir'	(ar.	FRQ)
-rud-i	'revenir'	(ar.	RDD)
-dhwan-i	'soupçonner'	(ar.	BNN)
-darak-i	'prendre en charge'	(ar.	DRK)

- remarquons les deux cas suivants, qui ne sont pas irréguliers (-i après tous phonèmes autres que /r/, /s/ et labiales) :

NG & swa. :

'exiger' (ar. D&W) -redje-i (18) 'revenir' (ar. RGE)

Remarques:

-da-i

1- Lorsque le verbe arabe a l'emphatique & s, soit en finale, soit en pré-finale devant consonne 'faible', celle-ci se réalise en

. /s/ après la voyelle radicale /u/, ce qui entraine l'alignement du timbre de la finale :

> -ruhus-u 'permettre' ar. RHS -us-u 'prononcer ses dernières paroles!

. /sw/ après voyelle radicale différente de /u/, càd après /a/ ou /i/; /sw/ n'entraine pas l'harmonie vocalique, et n'est pas une labiale, donc la voyelle finale est -i : - asw-i pècher' ar. & SY

2- C'est après la dentale /d/ que se manifeste à la fois une exception en NG au conditionnement, et une divergence entre NG et swahili : alors que /d/ entraine normalement la voyelle -i en NG, le swahili a le plus souvent -u, comme après labiales : -husud-i swa. -husud-u 'jalouser' -shuhud-i -shuhud-u 'témoigner' ar.SHD mais NG comme swa. : -abud-u 'adorer' ar. &BD

Il parait tout à fait exclu que ce conditionnement puisse s'expliquer par la langue source : en effet, dans le système verbal de l'arabe, les suffixes ont une valeur grammaticale - leurs variations indiquent l'aspect, le mode, la personne... - et ne correspondent pas formellement aux timbres -i et -u du swahili et du grand-comprien.

> A titre d'illustration, nous présentons un tableau abrégé de la conjugaison arabe, en nous limitant aux lè et 3è pers. masc.; le verbe utilisé est le verbe F&L, 'faire', qui sert traditionnellement de modèle morphologique (d'après LECOMITE 1968 et BLACHERE & GAUDEFROY-DEMONBYNES 1975) :

inaccompli accompli indicatif subjonctif apocopé SING. 'afeal 'afgala 'affalu facaltu lère vafa cal yafealu yafsala fatala 3ème PLUR. nafeal nafealu nafeala fatalna lère yaf saluna yaf salu yafealu 3ème fagalu

Tous les verbes prennent ces flections. Si un suffixe arabe avait exercé une influence sur la détermination de la voyelle finale des verbes d'origine arabe en swahili et NG, on ne voit pas pourquoi cette voyelle n'eût pas été identique pour tous ces verbes. D'un point de vue typologique, on peut noter une certaine analogie structurelle entre les deux systèmes linguistiques, dans la mesure où c'est par l'alternance vocalique du suffixe que sont exprimées des variations de "modalités" (B. & G-D., p 44):

. bantu : _a / _e (cf. supra, I-A)
. arabe : _u /a / Ø (ind./subj./ apoc.)
Mais l'analogie est limitée : le subjonctif, dont les valeurs,
pour le bantu et l'arabe, maraissent comparables - en arabe,
"en subordonnée, / il / indique l'intention annoncée par la
principale" (B. & G.D., p254) - est marqué par _e en bantu,
-a en arabe; le suffixe bantu _a, par contre, correspond
plutôt au suffixe u de l'indicatif, ainsi d'ailleurs qu'à
l'acompli, etc.

b. Valeur

Cette voyelle, nous l'avons dit, n'est pas modifiée par la forme verbale où entre le verbe; elle assume donc les différentes valeurs grammaticales exprimées par les variations suffixielles pour les verbes de fonds bantuj on peut aussi considérer qu'il y a neutralisation de ces variations pour ces catégories de verbes.

+ valeur exprimée par le sfv $\underline{-a}$: forme de citation, etc.. exemples ci-dessus.

+ valeur exprimée par le svf <u>-e</u> : "subjonctif", etc.

NG & swa. : (ili) wa-rud-i

'(pour que) ils reviennent'

ni-bus-u

'embrasse-moi'

+ valeur exprimée par l'harmonie vocalique du NG : accompli, négatif habituel.

NG

(yè) ka-faham-u

'il ne fait jamais atten-

Treatment Pri Gire

tion'

tsi-amin-i

'j'ai cru...'

Remarques

Torsque les verbes d'origine arabe sont de type 'monosyllabique' (cf. note 11), et que leur voyelle finale est identique à leur voyelle radicale, ils peuvent rejoindre formellement les verbes de fonds bantu de même type qui respectent l'harmonie vocalique. Cela se produit quand :

. la consonne finale du verbe d'origine arabe est /r/ ou /s/ (ce qui entraine l'alignement de la voyelle finale sur la voyelle interne du radical, cf. ci-dessus) :

NG: (1) (zindru) zi-djir-i '(des choses) se sont produites'

(2) (wandru) wa-pvir-i '(des gens) sont passés'
(1): -djir-i: verbe d'origine arabe, passim.
(2): -pvir-a : verbe de fonds bantu, B.C. *-pit-

(3) <u>ha-us-u</u> 'il a prononcé ses der-

(4) ha-us-u nières paroles'

'il a fait tomber'

1'arabe WSY

nières paroles'

'il a fait tomber'

il a fait tomber'

il a fait tomber'

il a fait tomber'

(4): -us-a:'fâire tomber', "causatif" de -u-a 'tomber', B.C. "-bù- 'fall'

. la voyelle interne du radical est /u/, et la consonne finale une labiale:
NG: (5) (WO) ka-wa-dum-u (kwadumu) 'ile ne continuent abore

(6) (wo) ka-wa-dum-u (kwadumu) 'ils ne continuent absolument pas' (wo) ka-wa-fum-u (kwafumu) 'ils ne chassent jamais'

(6): -dum-u: 'continuer', arabe DM
(6): -fum-a: 'chasser', B.C. 4-bum- 'hit,kill'

. La voyelle interne du radical est /i/, et la consonne finale autre que labiale :

NG: (7)
(8)

wa-hiny-i
wa-siny-i
(7):-hiny-i
(8):-siny-a
(9):-siny-a
(1):-siny-a
(1):-siny-a
(2):-siny-a
(3):-siny-a
(4):-siny-a
(5):-siny-a
(5):-siny-a
(6):-siny-a
(6):-siny-a
(7):-siny-a
(7):-siny-a
(8):-siny-a
(8):-siny-a
(8):-siny-a
(8):-siny-a
(8):-siny-a
(8):-siny-a
(9):-siny-a
(9):-siny

"-pin- 'squeeze' (19)
Toutefois ces cas de convergence formelle accidentelle ne doivent pas masquer l'essentiel, à savoir que, dans un cas (fonds bantu), l'harmonie vocalique est grammaticalement pertinente - elle est définitoire des formes verbales où elle se manifeste - alors que dans l'autre (emprunts à l'arabe), elle est une donnée lexicale, indépendante de la forme verbale.

Cette neutralisation est possible notamment parce que l'information grammaticale apportée par la variation du suffixe dans les verbes de fonds bantu ou assimilés est le plus souvent redondante, le choix du timbre du suffixe répondant à un conditionnement syntaxique (et morpho-syntaxique):

- au niveau de la phrase, le suffixe marqué —e se trouve souvent dans des clauses dépendantes, après tel ou tel verbe ou telle 'conjonction',...

(d'où nos exemples introduits par <u>ili</u> 'pour que');

- au niveau de la forme verbale elle-même, il y a un lien entre les éléments situés avant le radical (préfixe, marques de temps, d'aspect, etc) et

en NG, par exemple, pour certaines personnes très fréquentes, lère et 3ème du singulier, il existe une série particulière de préfixes pour les temps dépendants :

lère / 3ème :

: tps. indép., dont accompli tsi- /ha-: tps. dép., dont 'subjonctif' ni- /ya-'j'ai vu/il(elle) a vu' (acc.:har. tsi-on-o/ha-on-o

(ili) ni-on-e/ya-on-e' (pour que) je voie/il(elle) voie' (subj. : sfv -e)

Par ailleurs toujours en NG, —e est exclu après différentes marques aspectuelles à finale -o placées devant le radical, comme -djo- (futur), -do-(itératif), ...

'je verrai' nga-m-djo-on-a

II - Verbes présentant des anomalies

De ce qui précède on pourrait conclure à l'existence d'un critère absolu d'identification de l'origine des verbes en grand-comorien comme

Or il apparaît, pour les verbes d'origine arabe, que ce critère n'est pas toujours suffisant; on trouve en effet :

- quelques verbes d'origine arabe qui ont une voyelle finale variable, relevant donc du paradique caractéristique des verbes de fonds bantu, alors qu'ils sont employés sans extension.
- en NG, un autre verbe qui, bien que muni d'une extension, a une voyelle finale invariable, et donc se comporte comme un verbe d'origine arabe 'nu'.

Si l'on s'en tient à la définition étymologique et morphologique des sous-classes de verbes (bantu+arabe avec extension / arabe sans extension), ces comportements sont irréguliers - au niveau de la sous-classe d'appartenance - mais réguliers - par rapport au fonctionnement de l'autre sousclasse. Ce sont ces verbes dont nous allons maintenant décrire le fonctionnement, en nous limitant aux léxèmes dont l'étymologie ne parait guère douteuse; ils sont particulièrement intéressants, parce que l'une au moins

des formes grand-comoriennes montre une adaptation remarquable des consonnes arabes au système phonologique de la langue d'accueil : c'est d'ailleurs cette adaptation qui masque leur origine non-bantu. C'est ici que la comparaison entre swahili et NG peut s'avérer précieuse. (20)

Remarque : à l'inverse, au moins un verbe en NG a une finale invariable, alors qu'il est vraisemblablement de fonds bantu : 'arriver le premier, précéder' -trend-e L'invariabilité de la finale le rapproche des verbes d'origine arabe, mais le timbre de la voyelle le distingue (-e et non -u ou -i) (21)

1 - A - Verbes d'origine arabe à finale variable

- a. NG -haday-a ou -hada-a ; swa. -hada-a '(se) tromper' ar. HD& + ar. ; H [x] > NG, swa. h:
 - . swahili standard : correspondance systématique
- . NG : correspondance fréquente mais non-exclusive, en variante avec kh ([X]) dams certains mots; c'est d'ailleurs la même situation dans certains dialectes côtiers du swahili.

swa. standard

ar. HTR > khatwari ou hatwari (22) hatari 'danger' hasara 'perte'

ar. HSR > khasara ou hasara

ar. HBR > khabari ou habari habari 'nouvelle' Ici toutefois, +-khadaya n'est pas attesté, même en variante.

+ ar. [[] > NG y ou Ø, swa. Ø:

. swa. st. : correspondance systématique

: correspondance se rencontrant dans quelques mots bien intégrés :

> SWB. ar. sagat saya ou saa 'heure' ar. tralat ou , taya ou taa 'lampe' te (JOHNSON)

En NG, les suites /aya/ et /aa/ sont fréquentes (et équivalentes) dans de nombreux mots de fonds bantu :

-kad- 'to sit' < B.C. . 'être' -kaya ou kaa shaya ou shaa 'doigt' < -yádá 'finger'

Mais en shingazidja, ar., peut aussi être représenté par une occlusion glottale entraînant le plus souvent la nasalisation de la voyelle suivante (ce que nous notons par c, cf. note 10); cette réalisation est spécifique à certains mots d'origine arabe :

Compte-tenu des différents degrés d'intégration des emprunts en NG, on peut inférer que la réalisation du ayn arabe par /y/ ou / \emptyset / indique un emprunt ancien, bien intégré dans le système, alors que la réalisation $^{\mathcal{C}}$ / caractérise des emprunts dont l'origine arabe reste sentie. $^{\mathcal{C}}$ Il existe un causatif, $^{\mathbf{-hadaza}}$ 'tromper qqn' $^{\mathbf{-}}$

b. NG <u>-haraya</u> ou <u>haraa</u>; swa. <u>-kataa</u> 'interdire' ar. QT &

Cet exemple est plus délicat à interpréter:

-d'une part, bien que la correspondance arabe-swahili soit tout à fait plausible, comme il existe aussi en swahili un verbe de forme et de sens proches mais de fonds bantu (-kata, 'couper', B.C. *-kānt- 'to cut'), l'origine arabe ne peut pas être établie avec certitude; -d'autre part, la correspondance formelle entre les formes arabe et grand-comorienne n'est pas évidente.

Pourtant,il nous semble que l'on peut arriver à démontrer l'origine arabe des formes swahili et NG grâce à la comparaison entre les deux langues, si l'on admet l'hypothèse que ce mot, entré en NG soit directement soit par l'intermédiaire du swahili, a été traité comme un mot de fonds bantu — ce qui prouverait l'ancienneté de l'emprunt.

Par rapport à la racine arabe, la forme grand-comorienne présente des modifications exceptionnelles (passage d'occlusives à des continues).

Mais ces correspondances sont conformes à ce que l'on peut établir pour les mots de fonds bantu entre NG et swahili, compte-tenu de la répartition des consonnes en grand-comorien (cf. note 21).

En effet, k, NG h à l'intervocalique (23) + B.C. "k > swa. NG 'traire' (24) -hama -kama -kam- 'to milk' 'grandir' -hua -kud- 'to grow up' -kua 'vouloir' -tsaha -taka -cak- 'to desire, search for \underline{t} , NG \underline{r} à l'intervocalique + B.C. "t > swa. NG swa. B.C. 'obtenir' -para -pata -pat- 'to hold' 'passer' -pvira -pita "-pit- 'to pass'

	'to draw water'	-teka	-reha	'puiser'
-tum-	'to send'	-tuma	-ruma	'envoyer'
. 3		-tota	-rora	'couler'

Par ailleurs, on trouve quelques autres cas de passage d'occlusive vélaire arabe à une continue en NG, alors que l'occlusive se maintient en swahili :

NG <u>husi</u> /kusi swa. <u>kusi</u> 'saison sèche' (25 &26)
NG <u>hamba</u> swa. <u>kamba</u> 'corde' (27)

Parallèlement à ces mots, on trouve bien entendu des emprunts (plus récents ?) où l'occlusive se maintient à l'intervocalique :

NG & swa. -kubali 'être d'accord' ar. QBL

logie :

NG khatwari swa. hatari 'danger' passim watwani watani 'patriotisme' ar. WTN

Il nous reste encore à démontrer que le terme comorien n'est pas issu de l'étymon bantu que nous avons signalé ci-dessus.

Un reflet de cet étymon se trouve en NG: ceci permet d'aboutir à la présentation suivante, qui rend compte des deux termes et de leur étymo-

NG 8wa.

-haraya (27) -kataa 'interdire' ar. QT/
-katra -kata 'couper(NG pain)' B.C. **-kant-

La confusion s'explique aisément en swahili, du fait de l'analogie formelle et de la proximité sémantique, mais le NG permet justement de lever l'ambiguité en introduisant une distinction formelle nette et une spécialisation sémantique; on en trouve d'ailleurs confirmation en anjouanais, puisque cette langue a la forme —kanta, avec nasale, dans le sens de 'couper', forme qui ne peut pas provenir de la racine arabe QTE (<?).

Remarque:
Cet exemple soulève le problème des "convergences ou collusions étymologiques", abordé notamment par DE CALUME-DOR (1982:68);
Les formes swahili en particulier pourraient être interprétées sous cet angle.

A un autre niveau, il y a lieu également de signaler la fréquence des structures K T dans le sens de 'couper', non seulement en sémitique, mais aussi dans d'autres langues "sans origine commune connue" : c'est ce que D. ARAPU appelle "un hasard maniaque". (29)

Sur le modèle de <u>-hadaza</u>, 'tromper', que nous avons déjà signalé, il existe ici aussi un causatif, -haraza 'refuser'

1 - B - Interprétation du comportement des verbes d'origine arabe à finale variable

Nous avons jusqu'ici analysé la forme des thèmes concernés; reste maintenant à essayer d'expliquer pourquoi ces verbes se comportent comme des verbes de fonds bantu en ce qui se rapporte à leur voyelle finale valeur grammaticale portée par la variation de timbre de la finale $(\underline{-a}, \underline{-e}, \underline{-i})$ au lieu d'une voyelle finale constante $(\underline{-i}$ ou $\underline{-u}$ selon le radical).

a. Origine et explication du comportement

Il semble bien que l'utilisation de la voyelle -a à la forme de citation puisse s'analyser comme un cas particulier d'harmonie vocalique : ces deux verbes se ramèment en effet à une structure, à voyelle interne de timbre /a/, et consonne finale /y/ (ou / \emptyset /) :

-CaCay- ou -CaCa \emptyset - : -hada(y)-, -hara(y)-

Or ce contexte (radical d'origine arabe à finale /y/ ou / ϕ /) n'a pas été envisagé expréssément dans la première partie, du fait de l'absence de ce type de radical dans le corpus des verbes d'origine arabe 'réguliers' en particulier après voyelles /i/ ou /u/ : /y/ est en effet toujours précédé de la voyelle /a/ (+..iy-, +..uy-).

Par contre, si l'on se place d'un point de vue étymologique, on constate que /y/ et /Ø/ sont des réalisations ,en variante libre, du ayn arabe, et que ce dernier peut être aussi représenté par $^{\mathcal{C}}/$ (dont $^{\mathcal{L}}\emptyset$ $^{\mathcal{J}}$ est une réalisation possible, cf. note 10). En associant les deux représentations de ayn, on a une situation évoquant un cas d'harmonie vocalique sur la voyelle radicale précédente, comme pour /r/ et /s/ (cf. §I,2) :

'défendre' ar. DF (-dafi^c-i . après /i/: ar. TLE 'étudier' -twali^C-i ar. RG & (cf. §I,2) 7 'revenir' -redje-i /et aussi, après /e/: 'tromper' ar. HD& -haday-a .après /a/ : 'interdire' ar. QT (-haray-a

. cas particuliers :

ar. SHW 'oublier' -saha-u -da-i 'exiger' ar. D&W

Ces deux exemples, déjà signalés, apparaissent comme des cas isolés; dans le cas de -saha-u, il faut noter qu'il n'y a pas de ayn dans la racine : /Ø/, marque de fin de radical, ne doit pas être confondu avec /Ø/, représentation du ayn arabe; -da-i s'explique mal.

On voit en tous cas que la présence d'une voyelle de timbre /a/ à la forme de citation dans les deux formes 'anormales', -haraya et -hadaya, s'explique par rapport aux langues cibles (NG, swa.) plutôt que par rapport à la langue source.

Une fois explicitées les raisons de l'utilisation de -a plutôt que de -i ou -u, la commutation entre les différentes bases (-e, -i) s'explique très bien par un fonctionnement analogique, fondé sur l'identité entre le timbre de la voyelle conditionnée phonologiquement de ces trois verbes, et celui de la base -a du système majoritaire s'appliquant aux verbes de fonds bantu (cf.infra, § I) .

b. Formation du causatif : -z-

Les causatifs de ces verbes sont en /z/:

-CaCa-z-: -hada-z-a; -hara-z-a

Cette formation va à l'encontre de la distribution générale des allomorphes du causatif :

-verbes d'origine arabe : /sh/

-verbes de fonds bantu : /s/ et/ou /z/

Il n'y a que très peu d'exceptions à cette bipartition. En effet,

+ verbes d'origine arabe : /sh/ :

-badil-ish-a 'transformer' -badil-i 'changer' ar. BDL -faham-ish-a 'expliquer' -faham-u 'comprendre' ar.FHM

Remarque:

Nous avons trouvé deux verbes de fonds bantu formant leur causatif avec /sh/:

B.C. -kop- borrow' -kop-esh-a 'prêter' 'emprunter' -vuk-ish-a 'sauver qqun' 'se sauver' -vuk-a diuk- 'revive' + verbes de fonds bantu : /z/ et /s/ : il n'y a pas lieu d'envisager ici la distribution de ces deux marques dans les verbes de fonds bantu mais seulement ce qui est en rapport direct avec les verbes d'origine arabe

/z/: nous avons vu que la suite \angle aya $\sqrt{}$ ou \angle aa $\sqrt{}$ se trouvait dans de nombreux mots de fonds bantu; parmi ceux-ci figurent des verbes dont le causatif est alors en /z/: (30)

f est alors en /2/ . (a)

-dja-z-a 'remplir'
$$\langle \frac{-dja(y)-a}{B.C.}$$
 'être plein'

B.C. $\tilde{-}$ -jáád- 'become full'

-va-z-a 'vêtir' $\langle \frac{-va(y)-a}{B.C.}$ '(s)habiller'

B.C. $\tilde{-}$ -dyád- 'wear'

Remarque

Il existe quelques verbes d'origine arabe formant leur causatif

à l'aide de /s/ ou /z/:

-wadjir-is-a donner en location'

-swal-iz-a (= -swal-ish-a)

-redje-z-a 'rendre (qqch)'

-redje-i 'revenir' ar. RG

Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur un verbe d'origine arabe qui forme son causatif en /z/, et qui présente une autre irrégularité.

Il ressort de tout cela que cette formation du causatif en /z/, pour des verbes d'origine arabe, est irrégulière; dans les cas qui nous occupent, elle s'explique par l'assimilation de ces verbes à des verbes de fonds bantu : c'en est à la fois une indication et une conséquence.

1 - C - Conclusion

On peut résumer de la façon suivante les processus d'intégration, phonologique et morphologique, qu'ont subis ces emprunts :

1- voyelle finale /a/ à la forme de citation du fait des règles d'harmonie vocalique - contrairement à la majorité des verbes d'origine arabe.

2- ces verbes sont alors assimilés à des verbes de fonds bantu, dont ils
suivent le comportement grammatical (variation de timbre de la voyelle

3-ces verbes subissent alors, en NG, les transformations particulières au fonds lexical bantu (phonétiques, morphophonologiques et morphologiques) .

ALCOHOLD THE PARTY OF

Cela est en accord avec notre hypothèse de départ, selon laquelle ces emprunts, anciens, ont été traités comme des mots de fonds bantu, avec passage possible par le swahili; ceci suppose, bien entendu, que l'emprunt date d'avant la différenciation swahili-(grand?) comorien.

2 - Verbe d'origine arabe étendu avec voyelle invariable

Nous avons évoqué un premier type d'anomalies, les verbes d'origine arabe à finale variable; reste à traiter d'un autre type, celui d'un verbe d'origine arabe muni d'une extension mais avec une voyalle finale invariable, donc se comportant comme un verbe d'origine arabe 'nu', sans extension. À notre connaissance, il n'y a qu'un seul exemple de ce type d'anomalie en grand-comorien; le swahili n'en connait pas.

NG -timizi 'terminer'

En effet :

-Ce verbe est structurellement le causatif d'un verbe d'origine arabe :

NG <u>-timu</u> 'atteindre la limite' (ar. TMM - au lieu d'avoir une finale variable, appartenant au paradigme des suffixes verbaux <u>-a</u>/ <u>-e</u> qui s'applique aux verbes d'origine arabe étendus (cf. § I -B) , ce verbe a une finale invariable <u>-i</u>.

Relation -timu/-timizi

Il y a lieu de montrer que ces deux termes sont bien en relation de verbe simple à dérivé, et donc d'établir que <u>-timizi</u> est bien un causatif.

+ niveau formel : ainsi que nous l'avons signalé, /z/ est un des allomorphes du causatif (§ II -B, ci-dessus). Avec les verbes d'origine arabe. il est toutefois exceptionnel -quelques cas seulement, à finale régulière variable (31) :

les verbes d'origine arabe formant normalement le causatif en /sh/ .

+ niveau syntaxique : la relation qui unit <u>-timizi</u> à <u>-timu</u> est bien du même ordre que celle entre verbe 'primaire' et dérivé causatif, càd que le dérivé permet et souvent nécessite la présence d'un participant supplémentaire dans le procès; dans l'espèce, cela se manifeste par le trait de transitivité :

-timu ne peut avoir de complément direct.

-timizi implique un complément direct, éventuellement sous-entendu ha-tim-u 'il a atteint la limite' (pour une fille : 'elle a atteint la puberté')

ha-tim-iz-i ehazi 'il / elle a terminé le travail'

hatimu ehazi impossible

hatimizi impossible, sauf si l'on fait référence à qqch. déjà évoquée.

+ niveau sémantique: le rapprochement entre -timu 'atteindre la limite' et -timizi 'terminer' est évident : c'est la même idée d'achèvement, d'aboutissement de l'action, ...

+ niveau étymologique :

. la source arabe TMM pour NG _timu est plausible :

-plan formel : correspondances régulières

-plan sémantique : BELOT donne tamma 'être achevé, fini',

tammam 'finir, compléter', etc. (p57)

. nous n'avons pas trouvé de racine arabe [†]TMZ, ou [†]TMZ, susceptible d'avoir donné <u>-timizi</u> en NG.

Ces faits rendent incontestable, nous semble-t-il, la relation qui lie

Reste à essayer de préciser les raisons qui expliquent le comportement de -timizi.

Hypothèse explicative : 'reformation' d'une racine arabe.

En effet, <u>-timizi</u> se présente comme un verbe d'origine arabe sans extension:

- type : -CVCVC- est le type le plus fréquent pour les verbes d'origine arabe en NG; il correspond en général aux racines arabes trilitères dites "saines" (32); c'est le cas de la plupart des exemples ar. FHM cités :

-faham-u 'faire attention' ar. BDL -badil-i 'changer' ar. FSR -fasir-i 'expliquer'

et en particulier -bariz-i 'accaparer' ar. BRZ, avec finale -z.

- timbre de la voyelle finale : le timbre -i est conforme, dans le cas de -timizi, aux règles de conditionnement décrites ci-dessus (après /z/ en finale de radical).

On peut donc supposer que le NG a traité <u>-timizi</u> comme une racine arabe conforme au modèle majoritaire des racines arabes (-CVCVC-)

A l'appui de cette hypothèse, on peut utiliser un raisonnement faisant intervenir fréquence, comparatisme et évolution :

- + pour des raisons sémantiques et syntaxiques évidentes, -timizi est beaucoup plus fréquent que -timu; par ailleurs, il existe en NG un quasi-symonyme à la fois de -timu et de -timizi, -hisa 'finir, terminer', qui peut être transitif ou intransitif. (33)
- + en anjouanais, (NZ), on ne trouve que les formes régulières càd -tsimu et -tsimidza, à l'exclusion de -tsimidzi (NZ / ts / correspond ici à NG / t /, sauf chez certains locuteurs influences : AHMED-CHAMANGA, communication personnelle)
- + SACLEUX donne -timu pour peu usité, voire inusité, au profit d'un applicatif -timia, dans l'ensemble des dialectes swahili - ce que confirme un dictionnaire récent (Kamusi..., 1981) - et indique un causatif -tumiza (Dictionnaire, p 891) .

Les informations de SACLEUX sur le comorien ont été relevées à Zanzibar, auprès d'informateurs - SACLEUX n'a jamais pu se rendre aux Comores au début du siècle (1900-1914) (34). Les différences avec nos propres relevés peuvent provenir d'une influence du swahili ou de l'anjouanais sur les informateurs, ou d'une évolution récente - pour rester dans un cadre qui permette de conclure.

Le raisonnement est alors le suivant :

- . emploi très rare à la Grande-Comore au début du siècle de -timu (mot 'savant' ?)
- . ré-interprétation du causatif -timiza (ou -tumiza ?), du fait de la rareté de la forme simple -timu, comme un verbe simple d'origine arabe, par 'hypercorrection', volonté de 'faire arabe', etc.
- . développement récent de l'emploi de -timu sous l'effet de la présence de -timizi.

Cette démarche ajoute à la relation grammaticale entre <u>-timu</u> et <u>-timizi</u> un aspect sociolinguistique : <u>-timu</u> serait le terme 'savant', <u>-timizi</u> représentant en quelque sorte une 'étymologie populaire'.

Nous avons essayé de rendre compte du comportement aberrant de -timizi; mais il est juste de noter que ce raisonnement est spécifique à ce terme : il existe ainsi des verbes d'origine arabe de même type que -timu (-CVC-) , dont les causatifs (en /sh/) ont régulièrement une finale variable (35) :

-bak-ish-a 'conserver' < -bak-i 'rester, demeurer' ar.BQY
-rud-ish-a 'rendre' < -rud-i 'revenir' ar.RDD

-timizi est le seul causatif en /z/ sur un radical -CVC- d'origine arabe; mais /sh/ étant aussi un phonème arabe, les dérivés causatifs -CVCVshétaient aussi susceptibles d'être interprêtés comme des verbes primaires d'origine arabe, et munis en conséquence d'une finale invariable -i. Il est intéressant par ailleurs de comparer la série -timu /timizi à celle des termes shingazidja issus de la racine arabe DuM; on a en effet :

Arabe NG Causatif

TMM tamma 'être fini' -timu 'atteindre la limite'-timizi 'terminer'

dam 'durer' -dumu 'durer' -dumisha 'faire durer'

da?ima 'toujours' daima 'toujours' -daimiza 'continuer'

Le dérivé causatif <u>daimiz-a</u> en /z/ est régulier (finale variable), mais il est formé sur l'invariable <u>daima</u> et non sur le verbe simple <u>dumu</u>, qui possède par ailleurs un causatif régulier de sens proche.

Cela conforte le caractère isolé de <u>timizi</u>, dont nous avons vu qu'il était l'unique exemple de causatif en /z/ de type <u>CVCVz-</u>, pour les verbes d'origine arabe, les deux exemples avec voyelle /a/ mis à part, bien entendu.

On voit donc que, s'il est possible d'expliquer le processus aboutissant à <u>-timizi</u>, il est difficile d'expliquer les raisons de ce comportement particulier; on constate seulement que <u>-timizi</u> cumule plusieurs traits spécifiques.

Remarque La formalisation de ce verbe est délicate : elle implique de privilégier un plan ou un autre :

privilégier un plan ou un autre :

_timiz-i : conforme synchroniquement à la catégorie des verbes
d'origine arabe sans extension, mais masque la relation avec
-tim-u

-tim-iz-i: respecte l'étymologie, et marque la relation avec le primaire -tim-u, mais crée un cas particulier. Nous nous étions abstenu jusqu'à présent de prendre un parti, afin de ne pas anticiper sur l'analyse; la seconde solution, marquant les liens étymologique et syntaxique, nous parait, pour ces raisons, préférable; nous la suivrons donc désormais.

III - Conclusion

Nous avons vu que les verbes, en NG et en swahili, étaient différenciés formellement, selon leur origine et leur caractéristique morphologique, par la nature de leur voyelle finale et constituaient ainsi deux systèmes :

- + voyelle finale variable, à valeur grammaticale : verbes de fonds bantu et d'origine arabe munis d'extension.
- + voyelle finale constante, conditionnée phonologiquement par la finale du radical : verbes d'origine arabe sans extension.

Nous avons vu que ce critère ne suffisait pas à identifier les verbes d'origine arabe, en NG notamment, car il existe :

- a. des verbes d'origine arabe sans extension avec finale variable;
- b. au moins un verbe étendu d'origine arabe avec finale invariable.

Les verbes appartenant à a. présentent en outre une adaptation phonétique/ phonologique au système phonologique du NG remarquable et typique en général des items de fonds bantu. Cette adaptation permet de supposer que les emprunts, dans ces cas, ou bien ont été faits à travers le swahili, ou du moins sont très anciens, et peut-être antérieurs à la différenciation NG-swahili.

Ainsi que nous l'avons dit, ces comportements sont irréguliers par rapport à leur sous-classe d'appartenance, mais s'intègrent, pour chaque cas, dans une autre sous-classe, plus vaste :

- a. verbes d'origine arabe sans extension à finale variable : ils s'alignent sur les verbes de fonds bantu qui représentent env. 70% des items.
- b. verbe d'origine arabe avec extension mais voyelle constante : il rejoint les verbes d'origine arabe sans extension dont le nombre d'occurences est largement supérieur.

300

A PROPERTY AND A PROPERTY OF THE PROPERTY OF T

7.1.41

Nous avons vu que cette intégration dans une catégorie supérieure devait se comprendre comme une ré-interprétation de la forme au travers des modèles s'appliquant aux membres de cette catégorie.

Cela montre bien que les critères formels ne sont pas toujours suffisants pour déterminer les origines étymologiques des termes grad-comoriens.

Il y a donc, pour ces verbes, à la fois irrégularité et régularité, selon le niveau d'analyse que l'on considère. Cependant, il faut reconnaître que la dualité fondamentale que représentent les systèmes verbaux du shingazidja et du swahili, basée sur l'origine étymologique des termes, s'explique mal:

- elle ne provient apparemment pas de la langue d'où sont issus les emprunts, puisque les conditionnements sont régis par les règles propres aux langues cibles;

- elle ne peut se rapporter à un phénomène d'intégration inachevé, mais en cours : dans ce cas, les contacts entre arabe et swahili-comorien étant très anciens - on peut dire qu'ils sont constitutifs de ces langues - il y aurait vraisemblablement davantage de verbes d'origine arabe 'nus' se comportant comme les verbes de fonds bantu - les exemples que nous avons cités sont, rappelons-le, des exceptions.

Rappelons que l'invariance suffixielle des verbes d'origine arabe en swa. et en NG ne semble pas porter préjudice à la fonction essentielle de la langue , qui est la communication.

L'hypothèse explicative que nous présentons, qui n'est qu'une hypothèse, intègre des éléments de notre étude et un aspect sociolinguistique.

La présence même des 'exceptions' (verbes d'origine arabe à finale variable) - dont nous avons vu qu'ils présentaient par ailleurs des signes d'une entrée dans la langue très ancienne - montre qu'une tendance à l'unification - càd au traitement des emprunts sur le modèle des verbes de fonds bantu - a dû se produire, mais qu'elle a été bloquée très tôt. Ce blocage, à sor tour, peut s'expliquer par la situation sociolinguistique prévalant à l'époque de la constitution de ces langues.

Situation sociolinguistique

On peut sans doute supposer, sans trop s'aventurer, que swahili et comorien (ou leurs antécédants, proto-...) se sont constitués dans une situation de contacts entre populations bantu venant de l'intérieur du continent, et populations de commerçants, navigateurs, ..., arabes ou

du moins arabophones, installés sur la côte africaine, venant de la côte sud-arabique ou du golfe arabo-persique.

Des mélanges s'étant effectués, la population côtière (swahili) s'est trouvée, à une époque au moins, bilingue, arabe-swahili et éventuellement arabe-comorien; en parlant swahili ou comorien - langues qui ne bénéficiaient pas du prestige de l'arabe, langue de la révélation, etc. - ces gens introduisaient plus ou moins consciemment des mots arabes; mais leur connaissance de l'arabe, ainsi que peut-être une attitude linguistique générale de conservatisme ou de purisme par rapport à l'arabe, les 'empêchait' d'affecter des flexions 'bantu' les mots reconnus, sentis comme 'arabes' : en particulier, pour les verbes, les suffixes verbaux. (36)

Comme il n'était pas possible de maintenir les terminaisons arabes, qui ne se seraient pas accordées avec le système bantu, la consonne finale s'est trouvée 'nue' (sans voyelle) : swahili et comorien réclamant des syllabes ouvertes, une voyelle, conforme à la combinatoire propre de ces langues, et tout à fait indépendante de l'étymologie arabe, s'est vue post-posée au verbe 'non-conjugué'.

La présence d'une voyelle finale répondant aux impératifs phonologiques du swahili-comorien, et les redondances syntaxiques permettant la communication, le système s'est ainsi instauré.

Par la suite, lorsque l'importance de l'arabe décrut jusqu'à s'effacer, comme langue parlée en tous cas, et que le swahili et le comorien, sans doute alors différenciés, devinrent langues premières de populations islamisées, une partie du prestige de l'arabe rejaillit sur elles, du fait notamment de leurs nombreux emprunts à l'arabe, avec pour effet de prolonger la situation de non-évolution, caractéristique de ces emprunts.

Notes

- (1) CHARPANTIER 1977 : 3-4
- (2) Sur l'intégration des "échelles anciennes" du Nord de Madagascar dans les circuits commerciaux de l'Océan Indien, et l'importance des "islamisés", voir VERIN, en particulier chap.4 "Les venues des islamisés à Madagascar" (1972 : 83-115)
- (3) SACLEUX (1909 : XVIII) citant GUILLAIN; cette période débute vers 1860 et marque la suprématie de la famille régnante d'Oman sur la côte et les îles est-africaines; elle culmine avec l'établissement de Zanzibar en sultanat autonome en 1856; Zanzibar où le sultan s'installe - devient la capitale du nouvel état.
- (4) AHMED-CHAMANGA & GUEUNIER 1979 : 13.
- (5) Nous avons ainsi utilisé les dictionnaires swahili (SACLEUX, JOHNSON) ainsi qu'occasionnellement la thèse de BALDI pour leurs indications étymologiques, et POLOME (1967) pour des points de morphologie ou de syntaxe.
- (6) Sur la correspondance phonétique/phonologique entre le swahili et les différents parlers comoriens, voir SIBERTIN-BLANC (1980).
- (7) On sait que le lexique du swahili provient essentiellement de deux sources : 1) emprunts à des langues 'orientales' (arabe, persan, turc, hindustani notamment) ii) fonds bantu. Il en est de même en shingazidja. 1) L'arabe est incontestablement la langue orientale qui a le plus influencé swahili et comorien, pour ce qui est des verbes, il semble bien que tous les verbes d'origine orientale dans ces deux langues correspondent à des racines attestées en arabe, que celles-ci soient elles-mêmes sémitiques ou non : il n'y a donc pas lieu de distinguer entre verbes d'origine arabe et verbes d'origine orientale non-arabe. ii) Fonds bantu : il s'agit de l'ensemble des morphèmes swahili et
 - grand-comporiens qui présentent des correspondances régulières avec les formes reconstruites pour tout ou partie du domaine bantu - nous nous référons quant à nous à l'inventaire des formes restituées" du "bantu commun" (B.C.) de GUTHRIE (1967), que nous signalons par un astérisque -, au sens large, cela renvoie à tous les morphèmes non rattachables à une source non-bantu (emprunts), qu'ils figurent dans l'inventaire ou non.
- (8) a. Les utilisations de ces suff., en NG et en swahili, ne se recouvrent pas entièrement, nous nous sommes limités ici à leurs b. Pour le NG, nous n'avons pas tenu compte, dans cette énumération, de la finale à valeur relative $\underline{-o}$, qui peut suivre directement le radical ou se suffixer à la base -a (présent en nga-, présent relatif) : il ne s'agit pas en effet d'un élément relevant du même paradigme que les suffixes traités. Sur ce point, ainsi que sur le système verbal du grand-comorien dans son ensemble, voir LAFON (1982).
- (9) ALEXANDRE (1966 : 55); base est ici pris dans le double sens de suffixe, et de "base verbale".

(10) Dans un but de standardisation, les symboles utilisés pour la graphie de comorien ne sont pas toujours conformes aux conventions de l'API ou de l'IAI : NG pv représente (A)

tr (t) (post-alvéolaire ou rétroflexe à un batt.) th (0) (ar.) F) sons et signes ne se rencondh (*) (ar. 3 +8) trant que dans des mots d'orikh (X) (ar. 2 H) gine arabe ou orientale. gh (Y) (ar. ¿ 6) (4) (ar. €)] (i) (correspond au swahili j)

+La série des digraphes notant des sons d'origine arabe se

retrouve aussi en swahili (th, dh, kh, gh). $^+$ (ζ ar $_{\xi}$ $_{\xi}$) représente l'une des réalisations suivantes, en variation libre: (V), (V), (V), [(0) V]. Il y a souvent nasalisation de la voyelle suivante.

Ce son n'apparait pas en swahili standard où ayn arabe (¿) est toujours représenté par Ø. Nous aurons l'occasion de revenir sur ses réalisations en NG.

- +Transcription de l'arabe : nous utilisons le système qui figure dans D.COHEN (1970 : XI).
- (11)a. 'type' : quantité syllabique du radical dépourvu de voyelle finale. b. Nous laissons de côté les verbes de structure -C- ou -V-, qui montrent, aux formes où joue l'harmonie vocalique, une voyelle spécifique (liste in SIBERTIN-BLANC (op. cit. p 55) et LAFON (op. cit. p 164)).
- (12)Nous avons choisi, dans la mesure du possible, des exemples valables pour le swahili comme pour le shingazidja; lorsque cela n'est pas possible, nous nous limitons au shingazidja.
- (13)Il existe certes, en NG comme en swa., le mot invariable karibu, 'près de' et le verbe étendu dérivé de ce dernier -karib-is-a (swa. -karib-ish-a) - il s'agit d'un exemple de verbe étendu dérivé d'un lexème non verbal. Mais rien dans la structure actuelle du NG et du swahili, ne permet de dériver -kurubia de karibu:l'alternance vocalique dans la racine n'est pas un procédé de ces langues bantu, et la parenté entre ces termes ne peut donc être établie qu'au travers de l'arabe.
- (14)"(...) the final consonnants of Arabic are followed by an epenthetic vowel, whose coloring depends as a rule upon the area of articulation of the final consonnants, i.e., u after labials : i after alveolars, palatals and velars" $PO\overline{LOME}$ (1967 : 169 - 170).
- (15)Si la longueur est pertinente en arabe, elle ne l'est pas en comorien ni en swahili.
- (16)a.Les formes citées en majuscules représentent des racines, selon une convention fréquemment utilisée. Elles ne sont donc pas vocalisées. b.Sources : dictionnaires swahili (JOHNSON, SACLEUX), dictionnaire arabe (BELOT), index arabe-swahili (haoussa) (BALDI)

A CONTRACTOR OF THE STATE OF TH

- (17) En variante, -saha-o (SACLEUX, dictionnaire).
- (18) Forme non attestée en swahili, où le verbe est interprété comme un applicatif : swa : -redje-a (*-redj-e-a)
- (19) La proximité du français 'signer' a ajouté une nouvelle valeur sémantique.
- (20) Il y a lieu d'exposer ici brièvement une caractéristique essentielle du système phonologique du NG, qui permet de comprendre les modifications subies par la racine arabe : on constate en effet, de manière tendancielle, une distribution complémentaire entre occlusives et continues, les occlusives apparaissant à l'initiale absolue et après nasale homorganique, les continues à l'intervocalique et après nasale syllabique; en particulier, il y a 'alternance' entre les phonèmes suivants (en premier l'occlusive):

p/pv; b/w ou Ø; tr/r; d/l; k/h; tsh/sh.
L'initiale absolue correspond à l'initiale des nominaux
L'initiale absolue correspond à l'initiale des invariables;
à préfixe Ø (classe 5 en particulier), et des invariables;
à préfixe Ø (classe 5 en particulier), et des invariables;
à préfixe Ø (classe 5 en particulier), et des invariables;
à préfixe Ø (classe 5 en particulier), et des invariables;
à préfixe préfixe syllabique (CV-,V-,m-(nasale

syllabique)].
L'initiale des radicaux verbaux, précédés le plus souvent
d'un élément à finale vocalique, est à considérer comme
une position intervocalique.
Cette répartition est, nous l'avons dit, une tendance, càd
que l'on trouve des occlusives à l'intervocalique et des
continues à l'initiale absolue, mais de façon moins fréquente
et le plus souvent dans des emprunts.

- (21) Il n'y a pas d'étymon B.C. évident pour ce verbe peutêtre -tend- 'act' - dont le comportement pose des problèmes spécifiques; nous espérons y revenir dans une prochaine étude.
- (22) On rémarque l'emphatique arabe T, rendue par une vélarisée en NG : two
- (23) Sur l'intervocalique voir note 20; rappelons que l'initiale des radicaux verbaux est à considérer comme un cas d'intervocalique.
- (24) En NG <u>-hama</u> 'traire' et <u>-hama</u> 'déménager' sont homophones; cf. swa. <u>-kama</u> et <u>-hama</u> respectivement.
- (25) En variante en NG, indice soit d'une évolution (de \underline{k} à \underline{h}) pas encore achevée, soit plus vraisemblablement ici, d'une réintroduction à partir du swahili.
- (26) husi/kusi : JOHNSON fait remonter le mot à une époque reculée, et peut-âtre à la racine "Cush" : "probably a very ancient word dating from the early days of trading on the East Coast, and perhaps from the same source as Cush...".

 SACLEUX propose ar. kaūs 'vent contraire' que l'on trouve dans BELOT et cāūs 'Sagittaire', BALOI ne le mentionne pas. hamba/kamba : JOHNSON, SACLEUX et BALOI indiquent l'étymologie arabe kinbār.

- (27) Rappelons que $\underline{\text{tr}}$ est un digraphe, notant une alvéolaire (cf. note 10).
- (28) a. Il n'est pas en outre exclu que l'on rencontre une forme

 -kantra, dans les variétés rurales du grand-comorien.

 b. Notons d'ailleurs que -kataa est absent de la liste des
 emprunts à l'arabe en swahill, dressée par BALDI bien
 qu'il soit relevé tant par SACLEUX que par JOHNSON.
- (29) D. ARAPU "Un constant forme-sens : à partir de 'couper' en arabe", (1983 :44); D.A. cite d'ailleurs le swahili -kata parmi les "formes similaires", càd associant le type ("glotton") K T au sens de 'couper' (p39 &44). (Référence signalée par J-L. SIBERTIN-SLANC).
- (30) Dana certains verbes de cette série, le causatif est formé sur l'applicatif ce qui est indiqué par l'apparition d'un -l- à la finale du radical :

 -za(y)-a 'accoucher' (intr.)> -za-li-s-a 'accoucher(qqun)'

 B.C. -bfdd- 'bear (child)'
- (31) Nous ne tenons pas compte ici des deux verbes précédemment décrits, à finale <u>-a</u>, qui ont un causatif en /z/ (<u>-hada-z-a</u> < <u>-haray-a</u>) car leur comportement n'est pas, on l'a vu, caractéristique des verbes d'origine arabe.
- (32) càd qui ne comportent ni hamza, ni waw ni ya (BLACHERE-GAUDEFROY DEMOMBYNES, p 126-7).
- (33) Notons en NG le dérivé passif formé sur -timizi, qui rejoint le sens de -timu : -timiz-iw-a 'être achevé'.
- (34) Voir à ce sujet l'introduction au dictionnaire comorienfrançais de SACLEUX, par AHMED-CHAMANGA et GUEUNIER (1979: 13)
- (35) Ces verbes, de type -CVC-, sont issus en général de racines arabes dites "malades" ou "sourdes" (càd contenant un waw, ya ou hamza, ou une consonne redoublée : cf. note 31).
- (36) Pour les nominaux, l'absence fréquente de préfixes en classe 9 et 5 peut sans doute s'expliquer de la même façon.

Bibliographie

- AHMED CHAMMANGA M. & GUEUNIER N-J. 1979, Le dictionnaire Comorien-Français et Français-Comorien du R.P. Sacleux, Paris Sélaf, 2 t. 657p, introduction t.1, p 13-17.
- ALEXANDRE P. 1966, Système verbal et prédicatif du bulu, Paris Klincksieck, 215 p.
 - 1981, Les langues bantu, in Les langues dans le Monde Ancien et Moderne, lère partie, Les langues dans l'Afrique subsaharienne, Paris, Editions du CNRS, p 351-375.
- ARAPU D. 1983, Un constant forme-sens : à partir de 'couper' en arabe in Typologie linguistique, journée d'étude 5, Paris, Univ. R. Descartes, p 33-62.
- BALDI S. 1982, Les emprunts arabes en swahili et en haoussa, thèse de 3è cycle, Paris - INALCO, t.1 250 p, t.2 388 p.
- BELOT J.B. 1971, Dictionnaire al-faracid arabe-français, Beyrouth, Librairie Orientale Dar-el-Mashreq, 1512 p.
- BLACHERE R. & GAUDEFROY-DEMONBYNES M. 1975 (3è éd.) , Grammaire de l'arabe classique, Paris, Maisonneuve et Larose, 508 p.
- CHARPENTIER J. 1977, Etude sur le système politique comorien, thèse de 3è cycle, Paris - CHEAM, 106 p.
- COHEN D. 1970, Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques, Paris, Mouton, fascicule 1 XXXIV
- GUTHRIE M. 1967 1970, Comparative Bantu, Londres, 4 vol.
- JOHNSON F. 1939, A standard Swahili-English Dictionnary, Londres,
- LAFON M. 1982, Brève présentation du système verbal et du fonctionnement d'un auxilliaire en shingazidja, in Le verbe bantou, Paris, Sélaf (Oralité-Document n°4), p 151-177.
- LECOMTE G. 1968, Grammaire de l'arabe, Paris, PUF, 127 p.
- POLOME E. 1967, Swahili language handbook, Washington, Center for applied linguistics.
- SACLEUX C. 1909, Grammaire des dialectes swahilis, Paris, Procure des Pères du Saint Esprit.
 - 1939, Dictionnaire swahili-français, Paris, Institut d'Ethnologie, 1115 p.
 - 1979, Dictionnaire Comorien-Français ..., cf. AHMED CHAMANGA etc, 1979.

AND THE PERSON NAMED IN TH

- SIBERTIN-BLANC J-L. 1980, Sur quelques aspects des dialectes comoriens en contraste avec le kiswahili, inEtudes et Documents 1, Zanzibar, EACROTANAL, p 33-68.
- VERIN P. 1972, Les échelles anciennes du commerce sur les oôtes de Madagascar, thèse d'état Paris-1 et Lille, serv. de reproduction, 2 tomes.
- 1981, Kamusi ya kiswahili sanifu (dictionnaire swahili-swahili) Dar es Salaam, Nairobi, O.U.P., 326 p.

SUMMARY

In Shingazidja (NG), a Bantu language (G 44a) linguistically and culturally related to Swahili, spoken in the Great Comoro island of the Comoro archipelago, as in Swahili, verbs can be morpho-syntactically divided into two sub-classes :

- verbs of Arabic (or 'oriental') origin (Ar.V) : their final vowel is determined by phonological rules, and therefore, is invariable for each given item; it may be -u or -i.
- other verbs, presumably Bantu wether or not they possess a reflex in GUTHRIE's list - : their final vowel expresses a syntactical relation : NG and Swa. -a, -e, NG -1, -e, -a, -o, -u;

Ar.V, employed with a suffixed extension, follow the 'Bantu' model. We examine here :

- the phonological conditioning of the final vowel in Ar.V slight differences between the two languages - ; we show that this vowel does not depend on the donor language.
- the grammatical values of the 'Bantu' final vowels. We comment on some 'abnormal' verbs, among those of Arabic origin :
- verbs which, altough without extension, behave like 'Bantu' (NG & Swa.)
- a verb which looks like it had an extension (morphologically), but which behaves like if it had not. (NG only)

We conclude with a tentative explanatory hypothesis for the existence of such an apparently etymomologically conditionned sub-division in verbs, a fact which has been often noticed but seldom discussed.